

Infos Municipales

Principaux points étudiés en séance du Conseil Municipal du 2 juin 2022 :

- Lancement de l'étude rue des Rochers : création d'un comité de pilotage
- Convention ENEDIS
- Présentation de la société Energ'IV

Prochain conseil municipal : lundi 4 juillet 2022

Horaires d'ouverture des services municipaux

Mairie : Du 11 juillet au 20 août inclus, ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et fermeture le samedi.

Bibliothèque : Du 9 juillet au 3 septembre ouverture les mercredis de 15h00 à 19h00 et le samedi de 10h30 à 12h30.

Forum des Associations

Le forum des associations aura lieu le **samedi 3 septembre 2022**, de 10h à 12h30, à la salle de sport.



Inscription services périscolaires

Les dossiers d'inscriptions pour la rentrée 2022/2023 concernant la restauration scolaire et la garderie à l'école publique Anne Sylvestre vous ont été transmis fin juin, ils sont à votre disposition via le lien ci-dessous <https://dinge.fr/dossier-inscription-restaurant-scolaire-et-garderie-2022-2023/>. Merci de transmettre le dossier à la Mairie ou de le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le 15 juillet.

La rentrée scolaire se déroulera le **jeudi 1^{er} septembre 2022**

Révision générale du PLUi - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Rappel : Durant l'élaboration du nouveau PLUi, notre PLU continue de s'appliquer.

Toutefois, selon plusieurs critères, des bâtiments comme les anciennes granges, anciens logements pour animaux etc., constitutifs du patrimoine local, pourraient bénéficier d'un changement de destination, pour devenir de l'habitat, gîtes, etc. De façon à préserver ce patrimoine, il nous est demandé de les référencer précisément.

Parmi les exigences, ces bâtiments devront :

- ne pas compromettre l'activité agricole ou la qualité paysagère du site,

- présenter un intérêt architectural ou patrimonial (constructions en terre-pierre),
- être dans un état de conservation suffisant : 4 murs, charpente...

- être situés à plus de 100 mètres des bâtiments agricoles d'une exploitation en activité (ou qui a cessé depuis moins de 2 ans).

Si vous pensez qu'un de vos bâtiments pourrait rentrer dans ce cadre, je vous invite à faire parvenir à la mairie, à l'attention de la commission PLUi, par tout moyen à votre convenance, un plan cadastral, avec références des parcelles, surfaces des bâtiments, et des photos suffisamment significatives. Chaque demande sera étudiée.

Enquête publique voirie communale

Rappel + erratum date : Une enquête publique portant sur des projets de déclassement et d'aliénation de portions de voirie communautaire, ainsi que sur un projet de déclassement anticipé d'une emprise du domaine public communal sur la place Gumiel de Izan se déroulera **du mercredi 29 juin 2022 (9h00) au mercredi 13 juillet 2022 (12h30)**. Cette enquête a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers, et de recueillir l'avis du public sur ces projets. L'enquête porte sur des projets de déclassement et d'aliénation de portion de voirie aux lieux-dits suivants : Le Rocher Taupin, Le Masse, et Place Gumiel de Izan. Monsieur Gérard BESRET est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Le public pourra prendre connaissance des dossiers mis à sa disposition aux jours et heures d'ouverture de la mairie de DINGÉ (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et samedi de 10h à 12h), ou sur le site internet de la commune : <https://www.dinge.fr>. Il pourra consigner ses observations soit sur le registre d'enquête prévu à cet effet, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur - Mairie de DINGÉ - 2, rue du Canal - 35440 DINGÉ. Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie de DINGÉ :

- **Mercredi 29 juin 2022**, de 09h00 à 12h30
- **Mercredi 13 juillet 2022**, de 09h00 à 12h30

Centre communal d'action sociale Le CCAS recrute pour l'été

Vous recherchez un job d'été ? Le CCAS recrute : le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile recherche une remplaçante pour le poste d'aide à domicile pour les congés annuels **du mois d'août**. Permis B et véhicule obligatoire. Les missions qui pourront être confiées sont : du service à la personne en priorité, de l'aide à l'habillage et au déshabillage, la préparation et l'aide à la prise des repas, l'entretien du linge, de l'aide à la toilette simple et le ménage. Pour



plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 02 99 45 09 13 ou par email à : mairie.ccas@dinge.fr

Repas des Aînés

Le traditionnel « repas des Aînés » aura lieu le **samedi 5 novembre 2022** à la salle polyvalente. Les personnes ayant plus de 70 ans à la date du repas recevront une invitation début septembre. Nous utilisons la liste électorale pour envoyer les invitations. Par conséquent, si vous n'êtes pas inscrit(e)s sur les listes électorales et que vous avez 70 ans et plus à la date du 5 novembre, merci de vous signaler en mairie pour recevoir une invitation.

Fête des familles

La fête des familles aura lieu le **samedi 17 septembre** à 11h en mairie. Les personnes qui ont eu la joie d'accueillir un enfant en 2021 vont recevoir une invitation à la fin du mois d'août. N'hésitez pas à vous faire connaître si l'invitation ne vous est pas parvenue.

Ces événements auront lieu uniquement si les conditions sanitaires le permettent. En attendant de se retrouver, passez un bel été et prenez soin de vous.

Canicule : recensement des personnes fragiles

Vous pouvez vous inscrire ou inscrire un proche en contactant le CCAS de Dingé au 02.99.45.09.13. ou à mairie.ccas@dinge.fr pour les personnes en situation de fragilité, personnes âgées, en situation de handicap ou isolées, afin qu'elles puissent être contactées en cas de déclenchement du plan d'alerte en raison de la canicule.

Permanences mutuelle SOLIMUT

La mutuelle SOLIMUT propose aux Dingéens et aux personnes qui travaillent dans la commune, une mutuelle communale à tarifs préférentiels. La prochaine permanence aura lieu, le **vendredi 26 août en Mairie** de 10h à 12h, uniquement sur RDV, à prendre directement auprès de M. Devallée au 06.75.86.07.92 ou par mail : david.devallee@solimut.fr

Topo-guide de randonnée

Deux topo-guides des parcours de randonnées en Bretagne Romantique Nord et Sud sont en vente à la Mairie au prix de 4€ l'unité.

Outil de communication « Panneau Pocket »

Pour avoir les dernières actualités et informations d'urgence de la Mairie sur votre téléphone portable, vous pouvez télécharger l'application Panneau Pocket sur votre téléphone via App Store ou Google Play. Vous recevez les informations sous forme de notification.



Recensement à 16 ans

Il est obligatoire de se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. À la suite du recensement, la Mairie vous délivrera une attestation et vous serez convié(e) à participer à la journée défense et citoyenneté. L'attestation transmise par la Mairie est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics. Vous pouvez vous présenter en Mairie, aux horaires d'ouverture de l'accueil (du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et le samedi de 10h à 12h). Vous devez vous munir de votre carte d'identité et du livret de famille.

Les actions des Comités

Création d'un nouveau parcours de Géocaching

En partenariat avec l'agence du développement touristique d'Ille et Vilaine et l'office du tourisme du pays de Saint-Malo - Baie du Mont Saint Michel, le **Comité Vie Associative et Sportive** est heureux de vous annoncer la création d'un nouveau parcours de Géocaching sur notre commune. Partez à la découverte du patrimoine communal, embarquez dans une chasse au trésor à la recherche du Korrigan. Munissez-vous de votre smartphone et rendez-vous sur l'application "Trésor de Haute-Bretagne". Bonne aventure à toutes et à tous. Pour tout complément d'information consultez le site internet: www.tresorsdehautebretagne.fr

Ille & Vilaine
AGENCE DE DEVELOPPEMENT
TOURISTIQUE

NEW

Une application mobile gratuite

2014 - V1 2020 - V2

Trésors de Haute Bretagne

A la découverte des richesses de l'Ille-et-Vilaine

Création d'un univers spécifique
Ludique & communautaire, #storytelling

Une cache = un trésor

Un média = un humain non géocacheur

ETF = First To Find = une cache trouvée en 1er après sa publication

MPLC = merci pour la cache

LA RIGOLE, RIVE DROITE, RIVE GAUCHE

Un nouveau parcours à DINGÉ

+ 7 millions de joueurs

+ 3 millions de caches

317 559 caches

21 769 caches à 666 en Ille-et-Vilaine

www.tresorsdehautebretagne.fr

Vous souhaitez agir pour votre commune ? Devenez membre d'un comité consultatif !

Rejoignez un ou plusieurs comités consultatifs pour proposer des projets et exprimer vos idées. Quatre comités consultatifs composés d'élus et de citoyens, vous accueillent :

- Environnement, Développement Durable et Espace Rural
- Vie Associative et Sportive
- Jeunesse et Culture
- Solidarité et Lien Social

Inscrivez-vous en contactant la Mairie avant le **4 septembre 2022** par téléphone au 02 99 45 01 62 ou par email à mairie@dinge.fr

Dingé bouge

Dingé Jumelage

A l'occasion des 35 ans du jumelage Dingé-Gumiël, un repas officiel est ouvert aux dingeens le **dimanche 10 juillet** à 12h30 à la salle polyvalente. Réservation du buffet (15 euros par adultes et 8 euros pour les enfants de moins de 10 ans) auprès d'Evelyne au 06.04.19.32.44 ou Véronique 06.68.96.09.72, avant le jeudi 7 juillet à 12h.



Les Festous : soirée du 13 juillet

Soirée moules frites le **13 juillet 2022** à partir de 19h30 à la salle polyvalente, suivi d'un feu d'artifice et d'un bal dansant. S'inscrire avant le 8 juillet dans la limite des places disponibles, auprès des membres des Festous ou auprès des commerces. Repas : 8 € (apéritif, plat, dessert).

Les ânes du canal : balades et activités à la ferme pour les enfants

Cet été, les ânes vous accompagnent pour une balade le long du canal ou de la rigole (de 1h à la journée en fonction de vos envies).

A la ferme, située au Hiaume à Dingé, des activités sont organisées pour les enfants :

- stage "petit fermier" à la journée (40€) ou à la demie-journée (25€), le vendredi de 9h à 17h, à partir de 6 ans,
- atelier "fermier d'un soir" (10€) le mercredi ou sur demande pour un groupe de 3 enfants minimum, de 17h30 à 19h, à partir de 5 ans,
- atelier "mini fermier" (8€/enfant 5€/adulte), le mercredi matin de 10h30 à 12h, enfants accompagnés jusqu'à 6 ans,

Renseignements et réservations :

www.lesanesducanal.com, 06.70.15.86.11, ou par email : lesanesducanal@gmail.com

Espace de Vie Sociale (EVS) Familles Rurales

Stage *Wutao* : les **9 et 10 juillet**. Co-animé par Sandrine TOUTARD et Florence PAUCHET. Assisté par Solène



LEFORT & Nathalie RINGEISEN. Le *Wutao*® est un art corporel.

Stage mixte et ouvert à tous niveaux (les débutants comme les praticiens sont les bienvenus). A la salle de motricité. Samedi 14h-18h et dimanche 10h-12h30 / 14h30-17h30. Tarif : 150€ le stage - Pique-nique partagé. Renseignements et Inscriptions : Solène 07.87.19.00.77 solene.lefort@hotmail.fr

Journée Bain de forêt et plantes médicinales : le dimanche 24 juillet.

- Bain de Forêt avec Sophie Milbeau, éco jardinière et guide de bains de forêt de 10h à 13h.
- Atelier transformations de plantes médicinales : avec Malika, animatrice en herboristerie de 14h à 17h.

Sur inscription, places limitées. En partenariat avec *Le Poirier Tiers Lieu* à Bazouges sous Hédé. 15€ la demi-journée, possibilité de s'inscrire à la journée (25€) et de pique-niquer sur place. Tarif minimas sociaux 5€ l'atelier. Sur inscription : 06.49.65.76.02 ou :

asso.dinge@famillesrurales.org



L'Accueil de loisirs Familles Rurales

de Dingé, accueille les enfants de 3 à 12 ans, les mercredis et vacances scolaires.

L'équipe d'animation propose des activités variées autour de thématiques diverses, favorisant la découverte, le jeu, la curiosité des enfants. Les inscriptions se font via un portail familles. Pour tout renseignement, contactez la directrice Céline Riem 06.50.50.82.18 ou al.dinge@famillesrurales.org. Pensez dès à présent à vos inscriptions pour la rentrée !

Commerces

Bar des Amis

Le bar des amis sera fermé du **lundi 15 au dimanche 28 août**.

Boulangerie LEMARCHAND

La boulangerie sera exceptionnellement fermée le **31 juillet**

Catherine Coiffure

Catherine Coiffure est toujours à votre service, tout en restant chez vous à la maison et vous informe de ses congés **du 30 juillet au mardi 23 août inclus**. Contact : 02.99.45.01.29.

Epicerie du Village

Fermeture les **16 et 17 juillet**. Les dates de congés fin août seront précisées ultérieurement auprès de l'épicerie.

Communiqués

Navettes estivales gratuites

Du **04 juillet au 30 août 2022** des navettes estivales gratuites sont proposées, pour tous, au départ de Dingé les jeudis et vendredis, pour se rendre à Combourg (centre-ville, cinéma, centre aquatique, gare). Informations et réservations : au 02.99.45.23.45 ou en ligne www.navettes.bretagneromantique.fr. Réservations obligatoires.

Ligne 3	Au départ	Au retour
Dingé (Église)	13h35	18h20
Hédé-Bazouges (Mairie)	13h50	18h05
Tinténiac (MJC - Rue du prieuré)	14h00	17h55
Québriac (Mairie)	14h05	17h50
St Domineuc (Église)	14h15	17h40
La Chapelle aux Filtzméens (Mairie)	14h20	17h35
Combourg (Bvd du mail - Cinéma)	14h30	17h25
Combourg (Rue de la libération)	14h35	17h20
Combourg (Piscine)	14h40	17h15
Combourg (Gare)	14h45	17h10

Démarrage des travaux d'aménagement sur le « Domaine de TANOUARN »

Nexity a le plaisir de vous annoncer le démarrage des travaux de viabilisation sur l'opération de Dingé. Dans un quartier calme et verdoyant, Nexity aménage pour vous « Le Domaine de Tanouarn », 19 terrains à bâtir viabilisés et libres de constructeur. N'attendez plus ! Choisissez le terrain idéal pour faire construire la maison de vos rêves. Pour plus d'informations contactez-nous au 02.14.02.14.07 ou sur www.nexity.fr



LA VIE ENSEMBLE

Voltalis

Si vous êtes chauffé au tout électrique, les équipes de Voltalis seront présentes afin de vous proposer l'installation gratuite d'un boîtier permettant de réaliser des économies d'énergie. Intéressés ? Rendez-vous sur www.voltalis.com ou contactez directement un conseiller Voltalis au 02.44.19.84.62 ou à bretagne-romantique@voltalis.com pour plus de renseignements. En partenariat avec la communauté de communes Bretagne romantique.



Les inscriptions 2022/2023 à l'école de musique sont lancées !

Vous souhaitez débiter ou reprendre l'apprentissage d'un instrument de

musique ? Jouer en collectif ou éveiller votre enfant à la musique ? Les portes de l'école de musique sont toujours ouvertes et son équipe est toujours disponible pour répondre à vos questions. Si vous souhaitez en savoir plus sur les disciplines proposées, les différents parcours possibles ou encore rencontrer nos professeurs, n'hésitez pas à nous contacter : nous sommes là pour vous informer et vous guider ! Et si vous souhaitez découvrir dans un premier temps nos professeurs et les disciplines proposées à l'apprentissage depuis chez vous, rendez – vous sur notre site internet : les professeurs y présentent leur instrument en vidéo !

Sept parcours pédagogiques différenciés sont ainsi proposés afin de favoriser l'autonomie des élèves à travers 25 instruments différents, de nombreux ensembles de pratiques collectives instrumentales et vocales d'esthétiques différentes, ouverts aux musiciens amateurs et confirmés.

Les inscriptions et réinscriptions pour l'année scolaire 2022/2023 ont débuté. Les dossiers d'inscriptions sont disponibles au SIM de Tinténiac et sur le site internet de l'école : www.simecoledemusique.com, contact : 02.99.84.01.88 ou contact@simecoledemusique.com

Démarchage à domicile, démarchage téléphonique

Face aux différents types de démarchage, il faut faire preuve de vigilance et ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ne rien payer le jour même. En cas de signature d'un devis, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours. Exigez un devis précis mentionnant les coûts des installations et les services inclus. Demandez un autre devis à d'autres entreprises pour pouvoir comparer.

Si vous êtes victime d'un démarchage abusif :

- Rapprochez-vous d'une association de défense des consommateurs qui vous aidera dans vos démarches.
- Signalez cette pratique commerciale abusive sur la plate-forme Signal Conso de la Dgccrf (Direction générale de la concurrence, consommation et de la répression des fraudes).

Attention aux feux de cultures et de forêts

Les conditions météorologiques, températures élevées, fort ensoleillement, sécheresse et vent, sont propices aux feux. Ce type de sinistre peut présenter, par sa vitesse de propagation, un risque évident pour les personnes mais aussi pour les habitations, les massifs forestiers et les voies de circulations à proximité. Il est par ailleurs interdit d'allumer du feu, barbecue, foyer, etc., à moins de 200 mètres de forêts, de broussailles ou de landes. Si vous êtes témoin d'un départ de feu : informez les pompiers (18 ou 112 portable) le plus vite et le plus précisément possible.